

**Ordre du jour**

1. Approbation du P.V. de la séance du Conseil Communal du 29.10.2014.
2. Règlement complémentaire relatif à la réservation d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite rue de Wervicq, 69 à 7780 Comines-Warneton. Abrogation. Décision.
3. Règlement complémentaire de police relatif à la réservation de stationnement pour personnes à mobilité réduite aux abords de la M.J.C., de la piscine et des installations sportives dans la rue des Arts, n°2a à 7780 Comines-Warneton. Arrêt.
4. Règlement complémentaire de police relatif à la réservation d'une zone de livraison dans la rue Dansette à 7783 Comines-Warneton, à hauteur de l'opposé des Nos 9 à 13. Arrêt.
5. Règlement complémentaire de police relatif à la création d'un passage pour piétons dans l'avenue de la Sideho à Comines, au carrefour avec l'avenue des Châteaux. Arrêt.
6. Règlement complémentaire de police relatif à la réorganisation du stationnement dans la rue d'Houthem à 7780 Comines-Warneton à hauteur des habitations Nos 124 à 138. Arrêt.
7. Règlement complémentaire de police relatif à la création d'une zone d'évitement striée (chicane) réduisant la largeur de la chaussée de 3 mètres dans la rue du Romarin à 7782 Comines-Warneton, à hauteur et du côté de l'habitation n°54. Arrêt.
8. Règlement complémentaire de police relatif au stationnement dans la rue Romaine à 7780 Comines-Warneton. Réaménagement de la voirie. Arrêt.
9. Règlement complémentaire de police relatif à la création d'un passage pour piétons dans la rue d'Houplines au carrefour avec la rue de la Howarderie à 7783 Comines-Warneton. Arrêt.
10. Règlement Général de Police « Bien Vivre à Comines-Warneton ». Chapitre 2 « De la sécurité et de la commodité de passage dans l'espace public ». Modifications. Décision.
11. Fabrique d'Eglise Saints-Pierre & Paul de Warneton. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2014. Avis.
12. Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Bas-Warneton. Budget pour l'année 2015. Avis.
13. Fabrique d'Eglise Saint-Chrysole de Comines. Budget pour l'année 2015. Avis.
14. Fabrique d'Eglise Notre-Dame de l'Assomption d'Houthem. Budget pour l'année 2015. Avis.
15. Fabrique d'Eglise Saint-André du Bizet. Budget pour l'année 2015. Avis.
16. Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Paul de Ploegsteert. Budget pour l'année 2015. Avis.
17. Fabrique d'Eglise Saint-Eloi de Comines Ten-Brielen. Budget pour l'année 2015. Avis.
18. Fabrique d'Eglise Saints-Pierre et Paul de Warneton. Budget pour l'année 2015. Avis.
19. Eglise Protestante de Comines-Warneton. Budget pour l'année 2014. Avis.

20. *Eglise Protestante de Comines-Warneton. Compte pour l'année 2013. Avis.*
21. *Fabrique d'Eglise Saints-Pierre et Paul de Ploegsteert. Compte pour l'année 2013. Avis.*
22. *Mise en souterrain des réseaux de basse tension et d'éclairage public dans la rue de la Paix à Comines. Devis. Approbation. Décision.*
23. *Mise en souterrain des réseaux de basse tension et d'éclairage public dans une partie de la Chaussée de Lille (du début de la rue jusqu'au n°150). Devis. Approbation. Décision.*
24. *Intercommunale Gaselwest. Reprise des parts sociales par suite de la sortie d'Electrabel S.A.. Décision.*
25. *Intercommunale Gaselwest. Augmentation de capital supplémentaire dans le cadre de l'optimisation de la participation suite à la sortie d'Electrabel S.A.. Décision.*
26. *Intercommunale IPALLE. Assemblée générale ordinaire, le 17.12.2014. Approbation des points inscrits à l'ordre du jour. Décision.*
27. *Finances communales. Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région. Lettre du 11.09.2014. Demande de subventions communales 2014 à 2019 inclus, pour couvrir financièrement les expositions réalisées ou à venir, dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918. Examen. Décision.*
28. *Finances communales. Redevances communales. Redevance sur la délivrance d'autorisation de raccordement particulier à l'égout public, postérieurement à l'établissement du réseau d'égout, incluant la vérification de la bonne exécution des travaux. Décision.*
29. *Enseignement fondamental communal. Année scolaire 2014-2015. Déclaration de la vacance d'emplois. Décision.*
30. *Personnel communal. Personnel ouvrier. Déclaration de la vacance d'un emploi d'ouvrier qualifié D2 (mécanique automobile et poids lourds). Décision.*
31. *Personnel communal. Octroi d'une allocation de fin d'année pour l'année 2014 au personnel communal (y compris le Directeur Général et le Directeur Financier). Décision.*